

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique – Projet d'extension de la sablière CDMR (Brossac)

De : Nicolas CHARRIERE <n.charriere@gironholding.fr>

Date : 14/02/2022 10:06

Pour : "pref-obs-ep-carriere-cdmr-brossac@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-carriere-cdmr-brossac@charente.gouv.fr>

A l'attention du Commissaire Enquêteur,

Notre Entreprise GIRON SAS, 11 rue Louis Blériot 86100 Châtelleraut, Entreprise du Patrimoine Vivant pour la fabrication et la commercialisation de toiles de criblage, compte parmi ses clients privilégiés l'Entreprise CDMR.

Pour notre entreprise, la fermeture de la sablière de Brossac entraînerait une perte non négligeable sur notre activité.

La croissance étant de retour, il serait dommageable de bloquer des entrepreneurs et des familles. Les intérêts économiques, environnementaux et sociétaux sont ici très forts et doivent être soutenus.

Aussi, conscient que l'arrêt du site pourrait influencer directement sur le volume d'activité de notre entreprise et de fait sur les emplois, nous soutenons vivement la carrière CDMR dans la poursuite de son exploitation sur Brossac.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour conclure à un avis favorable à l'enquête en cours.

Veuillez agréer, cher Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Nicolas CHARRIERE

Directeur Général - Associé

Pour GIRON SAS,

Mandaté par la société GIRON HOLDING SAS, Présidente



11 RUE LOUIS BLEROT - CS20317 - 86103 CHATELLERAULT CEDEX
RCS POITIERS 382 601 748 - SIRET 382 601 748 00017



www.giron.fr

.....
L'intégrité de ce message et des pièces jointes n'étant pas assurée sur Internet, GIRON ne peut être tenu responsable de son contenu. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'en avvertir l'expéditeur.
The integrity of this message and its attachments cannot be guaranteed on the Internet. GIRON can not therefore be considered responsible for the contents. Any unauthorized use or dissemination is prohibited.
If you are not the intended recipient of this message, please destroy it and notify the sender.
.....



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si c'est nécessaire